

Fête de la science

Ce dispositif est ouvert au premier et au second degré. Pour s'y inscrire, une double démarche est à effectuer **avant le 9 juin 2023** :

1/ compléter un projet EAC dans Adage ;

2/ s'inscrire sur le site de la manifestation :

<https://recreasciences.com/nos-evenements/fete-de-la-science/>



LE PROJET

Description :

La Fête de la science est une manifestation annuelle, gratuite et ouverte à tous. A l'initiative du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et de l'innovation, cet événement mobilise pendant plus d'une semaine les passionné-es de sciences, quelles qu'elles soient. Professionnel·les, chercheur·es, technicien·nes, ingénieur·es, ou encore amateur·rices de ces disciplines, partent à la rencontre des publics, dans un but d'échanges visant à faire connaître la recherche et les sciences à travers ses découvertes et ses métiers. Récréasciences coordonne la Fête de la science pour le territoire Limousin.

Domaine(s) artistique(s) et culturel(s) [voir liste déroulante] :

☒ Culture scientifique technique et industrielle

Partenaires :

Récréasciences, Ministère Enseignement Supérieur, Recherche et Innovation, Université de Limoges, Monde associatif, Direction régionale des affaires culturelles de Nouvelle-Aquitaine.

Articulation avec un projet second degré :

☒ Oui ou non selon le cas, sachant qu'elle est possible.

LES PARTICIPANTS

Professeur coordonnateur (nom et prénom)

Conseiller pédagogique référent (nom et prénom)

Classes, niveaux et effectifs prévisionnels

Intervenant :

Monde la Recherche, Monde associatif, entreprises (start-up), Récréasciences Centre de Culture scientifique Technique et Industrielle, collectivités publiques, Musées, ...

LE CONTENU DU PROJET

Rencontrer :

1/Présenter un projet dans le cadre de la Fête de la science

Les enseignants peuvent faire appel à Récréasciences pour la mise en contact avec des chercheurs, des experts (monde associatif, industriel) pour la réalisation d'un projet adapté à la thématique choisie.

2/ Participer à une action Fête de la science

Les enseignants pourront rencontrer des chercheurs, des étudiants, des associations...



Pratiquer :

Tout est permis pour les formats de médiation de la Fête de la science : visite, sortie pédagogique, atelier scientifique, interventions extérieures.

Ce qui importe est que l'élève s'implique dans la réalisation de l'action.

Connaitre :

Dans les cas 1/ et 2/, ces actions permettront aux jeunes d'approfondir leurs connaissances sur un domaine scientifique. Ils pourront au travers du jeu de l'expérience être initiés à la culture scientifique.

Il est important que les enseignants puissent préparer leur visite (village des sciences, sorties, ateliers).

Restitutions envisagées :

Durant la Fête de la science. **Du 6 au 16 octobre 2023**

Etapas prévisionnelles :

1/Inscription avant le 9 juin 2023 en renseignant un projet dans Adage et en renseignant un formulaire sur le site de la manifestation :

<https://recreasciences.com/nos-evenements/fete-de-la-science/>

2/ Participer à une action Fête de la science

Récréasciences transmettra les inscriptions aux actions début septembre 2023. La Fête de la science se déroulera du 6 au 16 octobre 2023.

BUDGET PREVISIONNEL

Ce qui est pris en charge par les partenaires :

- Le kit communication
- Une enveloppe financière peut vous être délivrée pour la mise en place d'une action dans ce cadre. (Répondre à l'appel à projet Fête de la science)

Ce qui reste à financer par l'établissement :

- 1/ Tout dépend de l'aide financière attribuée
- 2/ Le transport